

Travailler en Europe avec EURES

Si vous avez plus de 18 ans et que vous recherchez un emploi de plus de 6 mois, un stage de plus de 3 mois ou un apprentissage dans un pays de l'Union européenne, le programme de mobilité EURES peut vous aider.

- ➔ Grâce à lui, vous pourrez, par exemple, couvrir vos frais de déplacement afin de passer un entretien, faire reconnaître vos diplômes, financer tout ou partie de votre déménagement en fonction du pays de destination, prendre des cours de langue, ou encore toucher une allocation de subsistance si vous êtes stagiaire ou apprenti.
- ➔ Depuis le 1^{er} avril 2025, vous pouvez créer votre compte, mettre votre CV en ligne et élargir votre recherche auprès des employeurs partout en Europe sur le site Europass (europass.europa.eu).



**Contactez un conseiller France Travail
et allez sur : eures.europa.eu**



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux

